

SISYMBRE OFFICINAL – *SISYMBRIUM OFFICINALE* (L.) Scop.

NOMENCLATURE

D'abord classé dans le genre *Erysimum* par Carl von Linné, le nom latin de cette plante a ensuite été attribué par Giovanni Antonio Scopoli, médecin, entomologiste et naturaliste autrichien, en 1772.

Synonymie : *Erysimum officinale* L., *Hesperis officinalis* (L.) Kuntze...

Nom vernaculaire : sisymbre officinal, herbe aux chantres, vélar officinal...

Étymologie : *Sisymbrium* désignait en grec plusieurs plantes proches du cresson, sans qu'on en connaisse l'étymologie. *Officinale* rappelle que cette plante a un usage médical.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Plante herbacée annuelle de la famille des brassicacées dont la hauteur varie de 30 à 60 cm.

La tige porte des feuilles alternes, très découpées, avec un très long lobe terminal. Les très petites fleurs à corolle jaune pâle s'épanouissent de mai à août. Les fruits sont des siliques appliquées contre la tige.

Le vélar officinal est une plante commune de l'étage collinéen à montagnard voire subalpin. On l'observe dans les groupements rudéraux eutrophiles des chemins, décombres, en compagnie de *Bromus tectorum*, *Descurainia sophia*, *Hordeum murinum*, *Lepidium virginicum*, *Malva neglecta*...



"Medical Botany" (1832)–WOODVILLE

USAGE MEDICINAL – TOXICITE

Les sommités fleuries et les feuilles du sisymbre officinal sont inscrites dans la pharmacopée française. On les utilise pour les toux et affections bronchiques bénignes et en usage local pour les affections de la cavité buccale.

Le médecin botaniste chambérien Alfred Chabert écrit en 1897 que "l'herbe aux chantres jouit d'une certaine vogue contre les maladies de poitrine".